



Compte-rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU MARDI 14 SEPTEMBRE 2021

Décisions prises par l'assemblée générale pour l'exercice 2021/2022

(liste des présents, pouvoirs et excusés en annexe)

I – PERIMETRE DE L'ASSOCIATION

Du fait de l'évolution des politiques publique régionales (Région, CRT, observatoires, Etat ...) en direction des acteurs de notre filière des séjours éducatifs pour juniors en AURA, du fait également de la structuration progressive de la filière au niveau régional AURA, l'association SDJ est amenée à jouer un rôle régional sur le périmètre de l'ancienne région Auvergne.

Elle devient l'alter ego et le pendant de deux associations analogues situées dans les Alpes : Savoie-Mont-Blanc Juniors et Isère Drôme Destinations Juniors. Ces trois associations se retrouvent, directement ou indirectement du fait de leurs membres, à l'UNAT Aura, qui coordonne de fait le secteur.

L'Assemblée Générale décide en conséquence, à l'unanimité :

- l'ouverture formelle des adhésions aux acteurs des 4 départements auvergnats
- l'adaptation éventuelle de ses statuts (art 1). Le CA fera les propositions nécessaires
- l'adhésion de SDJ à l'UNAT Union Nationale des Associations de Tourisme

2 – COTISATIONS

Comme le permet l'art. 5.2 des statuts l'assemblée générale décide après débat contradictoire, à l'unanimité moins une voix, du montant des cotisations dues pour l'année scolaire 2021/2022.

- 50 euros pour les personnes morales
- 10 euros pour les personnes physiques.

Pour rappel les membres du 4ème collège (partenaires institutionnel, élus ...) ne paient pas de cotisation.

Le règlement de la cotisation est une condition nécessaire pour pouvoir accéder aux services de l'association : site internet pour la promotion des associations, accès aux campagnes de promotions réalisées avec le CRT Aura, espace d'informations sur le site internet etc.

3 – CONSEIL D'ADMINISTRATION et BUREAU

Le bureau, le CA et l'Assemblée Générale constatent que le CA et le Bureau ont besoin d'être renforcés et ouvertes au maximum de contributeurs.

L'Assemblée Générale décide :

- **D'ouvrir le CA à tous candidats volontaires quels que soient les collègues.**
- **Que les réunions du CA seront ouvertes à tous les adhérents**
- **De pouvoir élargir le Bureau au-delà des 5 postes prévus par les statuts**

Les articles 6.2.1 et 6.2.4 des statuts seront ultérieurement aménagés pour être votés par la prochaine AG, sur proposition du CA.

Sont admises au CA dès la prochaine réunion les personnes morales suivantes :

- 1 – Sybille GESLIN - MFR de Vernines
- 2 – Gilles CHEVALIER – Le Domaine de Fohet
- 3 – Pierre Jean RASQUIN - L'Estivade
- 4 - Anaïs PASSELAIGUE – Auvergne Traineau

4 – FINANCEMENT DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Les cotisations n'ont pas pour effet ni pour but de financer les activités de l'association. Elles couvrent les frais institutionnels (adhésions tierces, remboursement de frais engagés par les bénévoles pour des réunions institutionnelles etc.)

Les besoins de financement actuellement identifiés sont les suivants :

- Entretien et développement du site internet
- Poste de salarié pour animer le réseau et développer la promotion

L'Assemblée Générale décide que ces nouveaux frais seront financés :

- **Par des participations spécifiques** pour les actions mutualisées entre acteurs concernés : site internet et toutes autres actions promotionnelles. Le principe est de couvrir la réalité des dépenses engagées, nettes d'autres contributions (subventions ...)
- **Par les aides à l'emploi** pour le poste envisagé (ex. : apprentissage)
- **Par toute subvention publique**

Il revient au CA de chercher toutes les possibilités d'aides, notamment auprès des Conseils Départementaux d'Auvergne, du PNRVA, de la Région, de l'Etat.

5 – ACTIONS POLITIQUES

Le CA est chargé de programmer en urgence des rendez-vous avec :

- La nouvelle Vice-Pdte du CD 63 chargée du Tourisme, Mme Marie-Anne MARCHIS
- Les élus du territoire sensibilisés à nos problématiques et pouvant agir dans leurs instances : Département, Région
- Les élus des communes sur lesquelles sont implantées des hébergements, activités et lieux de visites

Le CA est chargé de coordonner ses actions avec l'UNAT et les associations IDDJ et SMBJ pour toutes les actions pouvant influencer l'Etat (Préfecture de Région, Ministères), les élus (députés, sénateurs), les Collectivités territoriales (Région, Départements).

Présents

Olivier Fourot-Bauzon	Les Iris - François et Suzon - La Buissonnière – Le Secret – La Bourboule
Jean-François Cassier	Maire de Murat-le-Quaire - Sancy traineau – Chèvrerie des Monts Dore
Anaïs Passelaigue	Auvergne traineau - Bagnols
Yvon Cometto	AEP Volcana – La Bourboule
Loïc Michon	AEP Volcana – Accompagnateur en montagne – La Bourboule
Jacques Labat	Clair Matin – UFCV – Saint Ours les Roches
Didier Travers	Centre Paul Leger - FOL 23 - Super Besse
Alexandre Prunyi	Elément Terre – Bureau Montagne Nature et Volcans - Aydat
Antoine Hemar	Aep Ile aux Enfants – La Bourboule
Géraud Prohac	Chantariza - Coltine (15)
Sybille Geslin	MFR Vernines - Vernines
Marie Berlem	MFR Vernines - Vernines
Christelle Saby	Parc Fenestre – La Bourboule
Martine Bey	Voyages Voute - Vernines
Gilles Chevalier	Domaine de Fohet – La Bourboule
Pierre-jean Rasquin	L'Estivade – Le Temps de copains – La Bourboule
Laurent Dufour	Auvergn'Attitude - Perpezat

Représentés (pouvoirs transmis)

Marc Potin	Volca Sancy - Fol 24 - Murat le Quaire
Corinne Gatignol	Salariée – SARL Les Iris – La Bourboule
Christelle Stellmacher	Les Cols des Volcans – Les Roitelets – La Bourboule
Serge Faure	Scénomusée La Toinette et Julien – Les virées du Sancy - Murat le Quaire
Albin Zondziuk	CESL La Maison des volcans – Chambon sur Lac
Cécile Sangeroteo-Viel	Au Centre des Volcans – Pontgibaud
Juliette Barlaud	AEP Volcana – La Bourboule

Excusés

Muriel Baron	Parc Vulcania – Saint Ours les Roches
Elisabeth Crozet	Conseillère Départementale du Sancy
Pierrette Daffix-Ray	Présidente de l'Association des Maires du Puy-de-Dôme
Jean-Marie Laurent	Les Galops des puy – Le Mont-Dore
Alain Audigier	Directeur ESF - Le Mont-Dore
Lionel Gay	Maire de Besse - Conseiller Départemental– Président ComCom du Sancy
Marie-Aline Poizot-Clement	Château de Murol - Murol
Dominique Morin	Bureau Montagne du Mont-Dore
Margerie Campagne	Scénomusée La Toinette et Julien – Les virées du Sancy – Murat le Quaire
Philippe Montel	Volcan de Lemptégy – Saint Ours les Roches
Sylvie Ligoux	Archipel Volcans – Laschamps
Jonathan Martin	CUC Omnisports de Clermont-Ferrand
Jeoffrey Chalaphy	Les Grands Thermes – La Bourboule
Marie-Noëlle Hippeau	Village club Le Cézallier – La Ligue 95 – Ardes sur Couze
Vincent Petex	VVF Villages Belambra – Super Besse
Jean-Luc Ranvier	Auvergne escapade - Murol
Brigitte et Pascal Michelin	La Roche des Fées – La Bourboule
Christine Papon	Fontaines pétrifiantes – Saint Nectaire